



Un chiffre d'affaire cumulé de 10 millions d'Euros en 2017, soit 25% de croissance en un an : 2017 a été une bonne année pour Finaxim, leader du travail en temps partagé en France. Les entreprises plébiscitent cette nouvelle forme d'emploi, et la flexibilité qui va avec.

L'usage de directeurs experts en temps partagé au sein des PME et start-ups, est devenu monnaie courante et répond parfaitement aux besoins des entreprises qui n'ont pas toujours la capacité à embaucher. Disposer par exemple d'un directeur commercial ou d'un directeur informatique un jour par semaine ou par mois est une formule sur-mesure qui séduit de plus en plus. Preuve en est avec les très bons résultats de Finaxim, leader dans le domaine.

Avec une centaine d'intervenants, 55 permanents et 50 bureaux sur 10 régions en France, **le réseau réalise un chiffre d'affaire cumulé de 10 millions d'Euros en 2017 pour environ 400 missions par an. Soit 25% de croissance en un an.** Ses experts interviennent principalement au sein de 6 filières métiers : Direction des ressources humaines, Direction financière, Direction informatique, Direction marketing, Achats et Supply chain, Direction commerciale.

Plus qu'une tendance donc, le temps partagé est devenu en 10 ans une pratique normalisée voire **un symbole de la flexibilité du travail.**

Ce qui séduit les PME ? Pouvoir disposer d'appuis quotidiens ou ponctuels en gestion opérationnelle selon leurs réalités économiques.

Ce qui séduit les experts en temps partagé ? Etablir des relations de travail suivies avec une variété d'entreprise, pratiquer leur métier de manière très opérationnelle, souvent sous statut d'indépendant et tout en bénéficiant d'un cadre organisé.

Le but : faciliter le travail de tous et mener aussi bien les clients que les experts vers la réussite.

Comme le rappelle Emmanuel de Prémont, Président du Groupe Finaxim : « *Le temps partagé a la capacité à mettre tout le monde d'accord, tant il est au carrefour des attentes des entreprises utilisatrices et des experts qui le pratiquent. Depuis 2000 nous contribuons à la diffusion de cette forme d'emploi et constatons avec satisfaction que son périmètre ne cesse de s'étendre, pour ce qui est des territoires, des types d'entreprises, des fonctions ou des niveaux de séniorité concernés.* »

A propos de Finaxim

Finaxim, leader du travail en temps partagé en France, <http://finaxim.fr/>

Le réseau existe depuis 2000, génère environ 350 missions par an en temps partagé, pour un CA cumulé de l'ordre de 10 millions d'euros en 2017. Le réseau compte une centaine d'intervenants dont 55 permanents répartis sur 50 bureaux et entités présents sur 10 régions.